



Le 5 août 2016

Présentation de Visa Canada au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2017

Introduction

Visa Canada se réjouit d'avoir l'occasion de participer aux consultations prébudgétaires de 2017 du Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le but d'aider le gouvernement à établir un cadre durable pour la croissance économique et la prospérité à long terme des Canadiens.

Même si la marque Visa est bien connue, les fonctions de base de l'organisation ne sont pas très bien comprises. Visa n'est pas une banque; l'entreprise n'émet pas de cartes de débit ou de crédit, elle ne consent pas de prêts ou ne fixe pas les taux d'intérêt. Visa joue un rôle particulier dans le système des services financiers du Canada : elle favorise les échanges entre les institutions financières et des millions de consommateurs, qui sont des particuliers, des administrations publiques et des entreprises, au Canada et dans le monde.

Le réseau de Visa, soit le plus grand réseau de paiement du monde, relie 2 milliards de cartes de paiement, des dizaines de millions de commerçants et 15 000 institutions financières dans plus de 200 pays. Visa est la méthode de paiement préférée de millions de Canadiens. Nous exploitons l'un des réseaux de traitement les plus avancés à l'échelle mondiale, VisaNet, qui peut traiter plus de 56 000 messages de transactions par seconde.

Notre objectif consiste à faciliter le traitement des paiements électroniques et à en favoriser la croissance pour contribuer au commerce et à l'activité économique. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de vous faire part de certains points de vue sur l'industrie des paiements et les possibilités qu'elle offre de stimuler l'économie canadienne et de contribuer au programme de croissance du Canada.

Fort de cette expérience, Visa Canada a préparé sa présentation au Comité permanent des finances de la Chambre des communes en accordant une attention particulière aux éléments suivants :

- la contribution des produits de paiement électronique à la croissance économique du Canada et à la création d'emploi;
- le rôle fondamental des paiements électroniques dans la promotion de l'innovation et du commerce électronique pour outiller les entreprises et susciter la confiance des consommateurs envers l'économie numérique actuelle.

Les paiements électroniques et la croissance économique

Selon les estimations, les paiements électroniques ont représenté 296 milliards de dollars de la consommation mondiale entre 2011 et 2015, soit l'équivalent d'une augmentation cumulative de 0,1 % du produit intérieur brut (PIB) mondial pendant la période visée. Au Canada, pendant la même période, l'utilisation accrue des cartes de paiement a entraîné une augmentation de 7,5 milliards de dollars du PIB



et a créé en moyenne 17 600 emplois par année¹.

Pour donner un exemple propre à une industrie, l'adoption généralisée des paiements électroniques partout dans le monde a grandement contribué à la croissance du tourisme mondial et constitue un facteur fondamental du succès de l'industrie touristique au Canada. Dans le secteur du tourisme canadien, les paiements électroniques, qui ont affiché un gain de près de 3,1 milliards de dollars canadiens de 1991 à 2010, représentent une composante stable de la croissance économique². Comme les voyageurs peuvent compter sur la fiabilité et la sécurité des paiements électroniques, leurs dépenses touristiques augmentent, ce qui stimule la croissance économique d'un des secteurs de service les plus importants au Canada.

Pour les commerçants, les avantages liés aux nouvelles possibilités de paiement électronique sont également remarquables. Ces possibilités permettent aux consommateurs d'accéder facilement à leur argent en toute sécurité, offrent un niveau de sécurité élevé et un paiement garanti, et diminuent les coûts de manutention de l'argent liquide et des chèques. Les paiements électroniques sont aussi devenus un outil essentiel pour accroître l'accès au crédit pour les petites entreprises et permettent aux entreprises d'avoir accès rapidement à des fonds si elles en ont besoin.

Recommandation 1 : Compte tenu de ces facteurs, Visa prévoit que le Comité permanent des finances saisira les occasions que présentent les nouvelles technologies de paiement et recommande que le gouvernement du Canada demeure résolu à offrir un contexte de politiques publiques stables qui situe les consommateurs au cœur du dialogue tout en favorisant la pénétration accrue des cartes de paiement, qui se traduit par la croissance économique et la création d'emplois.

Les paiements électroniques et la croissance du commerce électronique

Les Canadiens optent de plus en plus pour la commodité d'acheter des produits et des services en ligne. Grâce aux paiements électroniques, les Canadiens achètent maintenant de tout, comme des vêtements, des appareils électroniques, des livres électroniques et même des billets d'avion et des locations de vacances. Visa reconnaît les possibilités extraordinaires qu'offre la croissance de l'économie numérique, et assure la sécurité, la fiabilité et la commodité du commerce électronique depuis le début de l'ère de l'économie numérique. La sécurité et la commodité des paiements électroniques sont des éléments essentiels du marché du commerce électronique. Sans les paiements électroniques, ce secteur en plein essor, dont les ventes annuelles devraient se chiffrer à 39 milliards en 2019, soit 9,5 % de tous les achats au détail³, ne pourrait pas poursuivre sa croissance.

Les paiements électroniques stimulent directement la croissance économique, car ils assurent le fonctionnement des ventes en ligne, aident les entreprises à percer des marchés mondiaux et leur permettent de rejoindre des clients ne se trouvant pas dans leur zone géographique traditionnelle, car elles vendent des produits en ligne. Les petites et les moyennes entreprises ont profité de la forte expansion du commerce, qui est attribuable aux innovations technologiques en matière de paiement, car les obstacles à la vente en ligne peuvent être largement inférieurs à ceux liés à l'établissement d'un point de vente au détail traditionnel.

Visa est heureuse que le gouvernement du Canada souhaite « aider les entreprises canadiennes à

¹ Moody's Analytics, *The Impact of Electronic Payments on Economic Growth*, 2016 [EN ANGLAIS SEULEMENT].

² Association de l'industrie touristique du Canada, *L'Industrie touristique canadienne : un rapport spécial*, 2012.

³ Forrester Research, *Canadian Online Retail Forecast, 2014 To 2019*, 2014 [EN ANGLAIS SEULEMENT].



prendre de l'expansion, à innover et à exporter leurs produits afin qu'elles puissent créer des emplois de qualité et assurer la prospérité des Canadiens et des Canadiennes⁴ ». Il est indéniable que les paiements électroniques aident les entreprises à participer activement à l'économie numérique actuelle, car notre industrie est particulièrement bien placée pour aider les petites et les grandes entreprises à vendre leurs produits et leurs services en ligne. Cependant, malgré les avantages évidents d'établir une présence en ligne, les petites entreprises du Canada restent à la traîne dans l'adoption de la technologie d'Internet; 40 % des petites entreprises canadiennes sont toujours dépourvues d'un site Web⁵. Si ce problème n'est pas réglé, il pourrait entraîner de graves conséquences économiques.

Visa, qui comprend que la confiance est essentielle pour assurer la croissance et le succès du commerce électronique, tire parti des pratiques exemplaires découlant de son expérience internationale et de ses technologies de calibre mondial pour rehausser la sécurité et la solidité du magasinage en ligne. La politique Responsabilité zéro de Visa traduit cet engagement à susciter la confiance des consommateurs envers le marché. Cette politique protège les titulaires de cartes contre les transactions non autorisées et Visa utilise des systèmes avancés de détection de la fraude ainsi que des alertes destinées aux titulaires de cartes. En outre, notre protection sous forme de rétrofacturation renforce la confiance envers le marché du commerce électronique, car elle permet aux commerçants de rassurer les consommateurs au sujet de la sécurité des achats en ligne, ce qui entraîne une augmentation des ventes et permet aux entreprises de saisir des occasions qui seraient autrement inexistantes.

Visa continue d'innover : pour améliorer le processus de paiement en ligne, elle a notamment lancé Visa Checkout, soit un service de paiement en ligne qui permet aux consommateurs de faire des achats en ligne plus rapidement et plus facilement, qu'ils utilisent un ordinateur, une tablette ou un appareil mobile, car ils n'ont pas à saisir chaque fois les renseignements relatifs au paiement et à la facturation. Une fois inscrits, les utilisateurs peuvent simplement saisir leur nom d'utilisateur et leur mot de passe pour passer à la caisse en toute sécurité sans jamais avoir à quitter le site Web du commerçant.

Ces innovations en matière de paiement et la montée de plateformes de commerce électronique offrent des avantages considérables aux commerçants et aux consommateurs canadiens, et contribuent à la croissance économique et à la création d'emplois. Visa demeure déterminée à collaborer avec le gouvernement du Canada afin de soutenir la croissance et de maintenir la confiance dans le marché du commerce électronique.

Recommandation 2 : Visa recommande au gouvernement du Canada d'établir un programme de mentorat sur l'activation du commerce électronique à l'intention des petites entreprises, auquel participeraient l'industrie et le gouvernement, et d'investir dans un fonds destiné à aider les petites entreprises à établir leur présence en ligne dans l'objectif d'accroître le niveau de participation du Canada dans l'économie numérique mondiale.

Conclusion

Visa Canada souhaite remercier les membres du Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour l'intérêt qu'ils portent à cette présentation dans le cadre du processus de consultations prébudgétaires de 2017. Nous sommes impatients de poursuivre le dialogue avec les membres du Comité sur les questions liées aux paiements électroniques et nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes les

⁴ Premier ministre du Canada, *Lettre de mandat du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique*, 2014.

⁵ Autorité canadienne pour les enregistrements Internet, *L'état du commerce électronique au Canada*, 2016.



questions qu'ils pourraient avoir.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jay Dorey

Vice-président des relations gouvernementales, Visa Canada

416-558-5614

jdorey@visa.com